



Compte rendu du second Comité de Pilotage du PNG Courlis cendré 2015 - 2020

Vendredi 01 juin 2018

**Cécile Patrelle-Lombard
(NaturAgora Développement)
Eric Coquatrix (FRC Normandie)
Bruno Dumeige (DREAL de Normandie).
Relecture : Olivier Patrimonio (MTES)**



Lieu du COPIL : Ministère de la Transition Ecologique et Solitaire, La Défense

Etaient présents :

Mathieu Boos (FNC et ISNEA), Jacques Comolet-Tirman (Responsable de l'Unité PatriNat au MNHN), Eric Coquatrix (FDC76, Représentant de la FRC Normandie, structure animatrice du plan, Sébastien Farau (FDC85, Animateur du PNG Barge à queue noire), Charlotte Francesiaz (ONCFS, Unité Avifaune Migratrice), David Guerin (FDC50, Conseiller technique du PNG Courlis cendré pour la FRC Normandie, structure animatrice du plan), Marie Heine (FDC30 et représentante de la FRC Occitanie), Thierry Herlin (Ligue des Sauvaginaires de France), Bruno Lancien (Association Nationale des Chasseurs de Gibier d'Eau), Mélanie Levy (FDC30 et représentante de la FRC Occitanie), Cécile Patrelle-Lombard (NaturAgora Développement, Animatrice du PNG Courlis cendré), Olivier Patrimonio (METS / DEB), Frédéric Robin (LPO France).

Etaient excusés :

Jean-Pierre Arnauduc (FNC), Bertrand Biel (FRC Bretagne), Pierrick Bocher (Université de La Rochelle, LIENSs), Emmanuel Caillot (RNF), Pascal Cavallin (Conservatoire du Littoral), Alain Chartier (GONm), Marc Chautant (FRC Auvergne-Rhone-Alpes), Gilles Chavas (FDC Loire), Nicolas Fillol (PNRMCB), Emmanuel Joyeux (ONCFS), Caroline Le Goff (ONCFS Délégation régionale Bourgogne-Franche-Comté), Patrick Longchamp (FDC Jura), Clara Matignon (FNC), Thierry Peyrton (FRC Bourgogne-Franche-Comté), Cyrille Poirel (LPO Poitou-Charente), Catherine Saint-Rat (LPO Franche-Comté), Bertrand Trolliet (ONCFS), Elodie Tonnot (EPTB Saône et Loire), Franck Weingertner (EPTB Saône et Loire).

Introduction

Cette réunion a pour objectif de réunir les membres du comité de pilotage afin de faire le bilan de l'avancement du plan à mi-parcours, et de discuter des priorités et des actions à mettre en œuvre dans l'année à venir.

Les partenaires ont été accueillis au Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (MTES) par M. Olivier Patrimonio qui a présidé la réunion en excusant l'absence de M. Bruno Dumeige de la DREAL de Normandie, pilote du PNG Courlis cendré, dont le train était bloqué entre Caen et Paris. Après un tour de table permettant aux partenaires de se présenter, l'animatrice du plan a animé le COPIL.

Résumé du bilan de l'animation du plan

La seconde année d'animation du PNG Courlis cendré a été marquée par :

- La finalisation du document « PNG Courlis cendré 2015 – 2020 » et sa publication à l'automne 2017.
- La création de supports de communication (Illustrations, charte graphique, etc...).

- La création d'un site internet dédié au plan à l'automne 2017 qui est mis à jour régulièrement: <https://www.png-courliscend्रे.fr/>
- La création par la Ministère d'une page dédiée aux plans nationaux de gestion sur le site internet du MTES, page sur laquelle figure le PNG Courlis cendré ainsi que le lien vers le site internet spécifique: <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/plans-nationaux-gestion-en-faveur-des-especies-chassables>
- Le lancement au cours de l'hiver 2017 d'une campagne de communication nationale pour informer et inviter les structures à participer au PNG, à destination de toutes les Fédérations de Chasseurs de France, toutes les Associations de Chasse Maritime, tous les PNR, les CEN, toutes les délégations LPO et toutes les Réserves Naturelles de France. En outre, la DREAL de Normandie s'est chargée de communiquer auprès des services de l'Etat, notamment auprès des DREAL et des Agences de l'Eau.
- La participation à des événements au cours desquels le plan est présenté (33^{ème} Congrès international de l'International Union of Game Biologists, AG de l'ANCGE)
- La poursuite de la rencontre des différents partenaires travaillant ou souhaitant travailler sur l'espèce (FDC62, FDC80, ANA, CEN Picardie, FRC Auvergne-Rhône-Alpes, FRC Bourgogne-Franche-Comté)
- L'assistance à l'élaboration de demandes de subventions (3 projets déposés dans le cadre de l'AAP « Initiative Biodiversité » des Agences de l'Eau, 1 projet déposé à l'AAP FFS)
- La tenue de la 1^{ère} réunion du groupe de travail « Courlis cendrés nicheurs »
- L'élaboration d'une liste non exhaustive des actions mises en œuvre avant et pendant le plan, directement ou indirectement en faveur du Courlis cendré.

Difficultés rencontrées

➤ Communication

Malgré plusieurs appels à participer au plan et invitations aux réunions et COPIL, il reste très difficile de mobiliser l'ensemble des acteurs et toutes les informations ne parviennent pas aux animateurs. Si la grande majorité des structures cynégétiques s'implique et se mobilise dans la mise en œuvre du PNG, il en est tout autre des APN. Frédéric Robin (LPO France) confirme que les APN type les LPO, qui font face à de sérieuses réductions de subventions, sont très investis sur de nombreux projets et qu'il est difficile d'en engager d'autres. Il est aussi possible que certains ne se retrouvent pas dans le plan, d'autant qu'aucun fonds n'est proposé aux structures pour la mise en œuvre d'actions. L'animatrice propose donc de continuer de communiquer auprès de tous et de collaborer et poursuivre les projets et rencontres avec les structures le désirant.

➤ Recherches de fonds

Les financements actuels du PNG couvrent l'animation du plan à hauteur d'environ 0.5 ETPT et proviennent de la DREAL de Normandie (20 000 euros / an), la FNC (30 000 euros / an), et l'Union Nationale des Fédérations de Chasses Côtières (2 500 euros / an). En revanche, aucun fonds n'est prévu pour financer les actions, c'est aux partenaires, aidés et soutenus par l'animatrice et le pilote, de rechercher les fonds pour financer leurs projets. L'identification des financeurs potentiels n'est pas évidente, et très peu financent des études et suivis, la plupart sont intéressés principalement par

des travaux et restauration (ex : les Agences de l'Eau). Olivier Patrimonio précise que les 70 PNA et PNG en France reçoivent uniquement une subvention du Ministère permettant de couvrir tout ou partie des dépenses pour l'animation, mais que pour les actions, la recherche de fonds est indispensable. Pour aider l'avancement des PNA et PNG, le MTES peut soutenir les demandes de subventions auprès des établissements publics.

➤ Autorisation de capture

Bruno Lancien (ANCGE) fait part des difficultés que les structures cynégétiques du Finistère rencontrent depuis deux années pour l'obtention des autorisations de captures de Courlis cendrés dans le cadre du programme de suivi individuel à l'aide d'outils télémétrique de l'ISNEA. Olivier Patrimonio propose de contacter, en amont du dépôt d'une future demande d'autorisation de capture, le CSRPN Bretagne afin de leur présenter le projet de recherche, ce qui permettrait d'obtenir les autorisations de captures. L'animatrice précise aussi que si la DDTM du Finistère s'est interrogée quant à la faisabilité de ce projet, c'est aussi parce que le nombre de couples de Courlis est en forte régression dans ce département, et qu'il serait peut-être plus simple de réaliser ce projet de suivi dans des secteurs où le nombre de couples est important, comme par exemple dans le Val de Saône.

Nouveau plan en Europe en faveur du Courlis cendré: le PNA Polonais

L'animatrice présente rapidement les actions et le budget du plan qui semblent particulièrement intéressants. Ce plan comprend, entre autres, un programme de protection active (pose de clôture électrique protégeant les pontes de la prédation terrestre, collaboration avec les exploitants agricoles, ...), la régulation des prédateurs, un programme d'incubation artificielle et d'élevage en volière (individus systématiquement bagués). Mathieu Boos (ISNEA) explique qu'il est extrêmement délicat d'évaluer l'efficacité réelle d'un programme d'incubation artificielle car plusieurs études scientifiques ont montré que le moindre écart de température lors de la couvaison (à 0.5°C près) pouvait avoir de lourdes conséquences sur le système immunitaire des poussins. Ainsi, même si le nombre de jeunes survivants est important, l'état de leur système immunitaire reste inconnu, et de nombreuses questions se posent quant à la survie de la population à long terme, et donc, quant à l'intérêt d'un tel programme.

Thierry Herlin (LSF) explique que l'animateur du PNA polonais a envoyé un courrier au MTES faisant état d'un individu bagué dans le cadre de leur plan qui a été prélevé par un chasseur en France, et il s'inquiète des conséquences. En effet, les chasseurs craignent de faire remonter l'information lorsqu'ils prélèvent un individu bagué de peur que par la suite, de tels courriers soient envoyés au Ministère pour se plaindre. Sébastien Farau (FDC85, Animateur du PNG Barge à queue noire) précise que l'individu bagué prélevé à la chasse était un individu issu du programme d'élevage du PNA. Frédéric Robin explique que la réussite de tout programme de baguage dépend totalement de la communication d'un maximum de contrôles/reprises de bague et que si les chasseurs ne font plus remonter ces informations, ces programmes sont en péril. Il est donc très important que tous continuent d'envoyer leurs observations.

Concernant le plan d'action polonais, il explique qu'en plus d'un programme de baguage, plusieurs Courlis cendrés ont été équipés de balises GPS, dont 2 individus dont les balises ont cessé de fonctionner en France. Mathieu Boos précise qu'il est fréquent que les balises cessent d'émettre pour des raisons techniques, et que ça ne signifie pas forcément que ces 2 individus aient été prélevés par des chasseurs. Thierry Herlin ajoute que tous les chasseurs sont informés des travaux de

l'ISNEA et que si ces 2 Courlis cendrés avaient été tués à la chasse, les chasseurs auraient à coup sûr contacté l'ISNEA pour leur rendre les balises pensant que c'étaient les leurs.

Gestion des habitats : PAEC et autres plans en vue de conserver les populations nicheuses

L'objectif principal du PNG Courlis cendré est de contribuer à l'amélioration du statut de conservation de l'espèce, notamment en s'assurant que les sites où elle se reproduit sont gérés de manière favorable. L'espèce se reproduisant dans les zones prairiales, elle est extrêmement impactée par l'évolution des pratiques agricoles.

Ainsi, la mise en place de certaines MAEC de type « retard de fauche », « absence d'intrant », « ajustement de la pression de pâturage » et « maintien et création de prairie permanente », sont favorables, directement ou indirectement, aux Courlis cendrés. Néanmoins, ce système a ses limites : difficultés à collecter des informations à l'échelle nationale, révision des MAEC selon les Régions, système lourd et difficile à mettre en place, indemnités versées avec plusieurs années de retard aux exploitants agricoles.

Isabelle Pion (MAA) précise que les indemnités sont en cours de versement, et qu'effectivement, les budgets sont difficiles à garantir du fait des évolutions de la PAC, mais confirme que la volonté de l'Etat est d'aller vers davantage de verdissement. Sa collègue Julie Garet travaille aussi actuellement à la révision des cahiers des charges des MAEC en y intégrant un maximum de retour d'expérience, le but étant de simplifier les protocoles tout en garantissant leur efficacité. Une réflexion est aussi menée sur les applications collectives des PAEC, dont un projet collaboratif d'expérimentation de pâturage extensif sur des zones humides est actuellement en cours de lancement. Ce projet est piloté par le Forum des Marais Atlantiques et a pour objectif de maintenir des activités d'élevage dans des zones difficiles grâce à un système de gestion collective, et sera appliqué dans 3 zones différentes.

Du fait des limites du système des PAEC, ils ne peuvent être la seule option. Quelques plans de conservation de populations nicheuses ont d'ores et déjà été mis en place, notamment dans le Val de Saône et semblent très efficaces. Ainsi, la LPO Franche-Comté a élaboré et réalise avec succès depuis 2011, un plan régional de conservation des oiseaux des zones humides agricoles, comprenant des actions de préservation / sauvegarde de l'avifaune prairiale en maintenant l'habitat de nidification en état favorable. L'idée est donc de développer ce type de programme dans les régions où l'espèce niche, comprenant des actions telles que veille et recherche de nids, collaboration avec les exploitants agricoles des parcelles où les nids sont observés, mise en place de mesures de sauvegarde pouvant éventuellement donner lieu à des indemnités (clôtures électriques autour des nids, fauche tardive, ...). La mise en oeuvre de tels plans nécessite de rechercher des financements.

Perspectives

La priorité est à mettre sur les actions de gestion des populations nicheuses de Courlis cendrés. Ainsi, plusieurs projets sont proposés.

- Enquête nicheurs :
 - Une cartographie des secteurs à enjeux pour l'espèce est nécessaire afin d'y engager une communication et des actions en priorité. N'ayant pas été réalisée par la LPO, Jacques Comolet-Tirman (MNHN – AFB) précise que dans le cadre de la révision de la Directive Oiseaux, le MNHN est en train de centraliser les informations issues des différentes

bases de données afin de produire une carte de localisation des Courlis cendrés nicheurs. Cette carte pourrait donc intéresser les acteurs du plan.

- Une nouvelle enquête nationale des Courlis cendrés nicheurs devrait être réalisée. La LPO France qui avait fait part en 2016 de sa volonté de relancer cette enquête, a annoncé en avril 2018 qu'elle est programmée pour 2020-2021, soit 10 ans après la dernière. Cette enquête devrait être menée en partenariat avec l'ONCFS sur tous les Anatidés et Limicoles.
- Dans le cadre du plan, l'animatrice lancera dès l'hiver 2018/2019 auprès des structures partenaires de chaque département, une enquête départementale nicheurs. L'objectif est qu'une enquête communale au sein du département soit menée afin d'identifier les secteurs connus depuis les 5 dernières années pour héberger l'espèce, les secteurs connus n'hébergeant pas l'espèce, et ceux dont l'information est inconnue. Cette enquête permettra de réaliser une carte localisant les secteurs à Courlis cendrés nicheurs plus précise que celles actuellement disponibles, et aidera à la définition des secteurs à prospecter lors de la future enquête nationale de 2020.

➤ Etude de la prédation en fonction du paysage

Dans le cadre de l'étude des facteurs pouvant impacter le succès de la reproduction, la prédation pourrait faire l'objet d'une étude, en tenant compte du type et de la qualité des habitats. Envisagé en synergie avec le PNG Barge à queue noire, ce projet est en cours de réflexion. Frédéric Robin précise que la prédation a déjà été très étudiée, notamment à l'étranger, et tient à rappeler que la prédation est naturelle. De plus, il rappelle que Guillaume Géliéu (Bretagne Vivante) avait spécifié lors d'une réunion précédente (2016) que pour évaluer l'impact de la prédation sur les populations de Courlis cendré, il fallait aussi étudier la dynamique de population de l'espèce. L'animatrice répond que bien sûr, la prédation est un élément important de la sélection naturelle, mais que plusieurs études ont révélé qu'elle devenait problématique pour les espèces proies dans les milieux fortement dégradés, ce qui est le cas de la plupart des habitats de reproduction du Courlis cendré.

Les prochains évènements:

- Réunion du groupe de travail « Prédateur » à l'automne 2018
- Réunion du groupe de travail « Migrateurs et Hivernants » à la fin de l'automne 2018.
- Lancement de l'enquête départementale nicheurs en 2018/2019.

L'après PNG Courlis cendré

Le 24 mai dernier, un nouveau plan d'action international à destination des pays européens a été publié. Il s'agit de l'International Multi-Species Action Plan for the conservation of breeding waders in wet grassland habitats in Europe 2018 – 2028 (IMSAP), concernant 8 espèces dont le Courlis cendré et la Barge à queue noire. Olivier Patrimonio explique que pour le moment, l'Etat considère que le PNG Courlis cendré est la déclinaison de l'International Single Species Action Plan for the conservation of the Eurasian curlew (ISSAP) publié en 2015 et qu'il pourrait aussi être considéré

comme la déclinaison partielle de cet IMSAP. Néanmoins, après le PNG Courlis cendré, la déclinaison de l'IMASP en France reste envisageable.

Présentation de Mathieu Boos, Chargé de la Direction scientifique de l'ISNEA

L'ISNEA a lancé plusieurs programmes scientifiques répondant aux problématiques cynégétiques concernant l'état de conservation des espèces chassables, la gestion adaptative et les taux de prélèvements, et la conservation des territoires et habitats. Ainsi, concernant le Courlis cendré, l'Institut réalise des recensements des populations migratrices et hivernantes, étudie la composition démographique (âge, sexe ratio), l'écologie spatiale (mouvements locaux, migratoires, ...), les réponses comportementales et physiologiques au dérangement *in situ*.

Les recensements révèlent que le Courlis cendré est une espèce relativement abondante sur l'ensemble des sites suivis avec un effectif cumulé à la période de non reproduction de 42 261. L'analyse des effectifs moyens stationnant par site (2012/2013 et 2017/2018) révèle que la période durant laquelle le de Courlis cendré est observé en plus grande abondance est d'octobre à décembre.

Un programme de connaissance et gestion des espèces limicoles chassables est actuellement en cours grâce au concours de la LSF et autres associations de chasse. Ainsi, les individus prélevés à la chasse sont identifiés, pesés, sexés, le milieu où ils ont été prélevés est noté, et ils sont congelés et confiés aux FDC en vue de prélèvements (foie, aile, tête). Cette étude révèle que 60% des Courlis cendrés sont prélevés en août, 28% en septembre, le reste jusqu'en janvier. De plus, le sexe ratio des individus prélevés est légèrement en faveur des femelles tandis que l'âge ratio révèle que ce sont les jeunes qui sont essentiellement prélevés. Toutes ces informations sont utilisées pour élaborer un modèle de gestion adaptative des prélèvements cynégétiques.

Enfin, dans le cadre de son étude de l'écologie spatiale, l'ISNEA a équipé 3 Courlis cendrés de balise GPS, dont une qui est toujours active trois années après sa pose. Ces suivis individuels ont apporté de nombreux résultats, tel que l'analyse des domaines vitaux, la confirmation de la fidélité aux sites d'hivernage et de reproduction, l'identification de voies migratoires et la phénologie de la migration.

Échanges :

Frédéric Robin explique que Pierrick Bocher (Université de La Rochelle) mène aussi un programme de suivi individuel par outils télémétriques dans les Perthuis charentais appelé Limitrack, et que ces résultats sont parfois surprenants car par exemple, le Courlis cendré s'avère avoir un comportement plus exploratoire que ce qui était connu dans la bibliographie. L'animatrice précise que Pierrick Bocher, membre du CORED et du COPIL du PNG, avait justement été invité à venir présenter ces résultats lors de ce COPIL. Ce dernier n'était malheureusement pas disponible mais a proposé de les présenter prochainement, probablement lors de la prochaine 1^{ère} réunion du groupe de travail « Migrateurs et Hivernants » l'automne prochain.

Conclusion du COPIL

Olivier Patrimonio et Cécile Patrelle-Lombard remercient les participants pour leur contribution à cette réunion, et l'animatrice précise que la présentation projetée lors de la réunion sera mise à disposition rapidement sur le site internet dédié au PNG Courlis cendré.